

## La lutte armée pour imposer l'autodétermination

Guerguerat 10 années après Gdeim Izik ! La mobilisation des Sahraouis pour l'autodétermination et l'indépendance ne faiblit pas, elle a pris de court stratégies marocaines et internationales. La présence des civils sahraouis au lieu-dit de Guerguerat, capable de bloquer la circulation entre Sahara occidental et Mauritanie, a été décisive : l'armée marocaine a dès lors pris le risque d'ouvrir de nouvelles brèches dans le mur de défense, violant le cessez-le-feu signé en 1991.

À l'extrême sud-ouest du Sahara occidental, la bande de quelques kilomètres de large entre le mur marocain et la frontière mauritanienne, secteur démilitarisé placé sous contrôle du Front Polisario selon les termes de l'accord de cessez-le-feu, est utilisée depuis plusieurs années par le Maroc pour assurer une liaison routière vers la Mauritanie et l'Afrique sahélienne. Il ne suffit pas au Royaume alaouite d'occuper le territoire du Sahara occidental, il faut que celui-ci lui rapporte et lui permette circulation et business... Et la mission de paix de l'ONU, la MINURSO, a adopté en octobre un rôle qui n'était pas prévu dans son mandat : la protection du trafic routier au Sahara occidental !

La décision de réagir au coup de force marocain ce 13 novembre et de reprendre la guerre, seule solution désormais pour faire valoir leur droit, a été ressentie par tous les Sahraouis, où qu'ils se trouvent, comme leur dignité enfin réaffirmée. En effet, le règlement politique passant par un référendum d'autodétermination, défendu unanimement par le Front Polisario, est empêché depuis 1991 par les autorités marocaines qui craignent que le choix de l'indépendance l'emporte.

L'engagement militaire de l'APLS (Armée Populaire de Libération Sahraouie), présente dès le lendemain aux points de contrôle et d'artillerie du mur marocain, a de suite entraîné la mobilisation de tous. Dans les camps de réfugiés en Algérie, les hommes se sont très vite engagés, tellement nombreux que beaucoup d'entre eux n'ont pu encore intégrer les Écoles militaires ; en Europe, la diaspora a manifesté, s'est rassemblée, impressionnante en Espagne mais aussi en France, et en Allemagne ; c'est surtout au Sahara occupé, à El Aïoun, à

Dahkla, que les Sahraouis sont sortis, bloquant pour certains leur quartier pour se protéger de la police. L'heure est désormais à la répression, mais la résistance à l'occupation va trouver certainement de nouvelles formes.

De leur côté, les autorités marocaines réagissent comme en 1976 : pour elles, rien ne se passe sur le terrain, les colonnes de l'APLS qui depuis quatre semaines affaiblissent les défenses du mur marocain n'existent pas, ne sont pas en capacité d'affronter les FAR (les Forces Armées Royales marocaines). La Monarchie alaouite est-elle en mesure de rejouer le scénario de 1976 en niant l'existence de son adversaire, et celle de ses prisonniers de guerre ? 2020 n'est pas 1976, la société marocaine va-t-elle à nouveau accepter ces mensonges d'État, le Conseil de sécurité va-t-il se laisser convaincre ?

Peut-on au contraire espérer que les membres du Conseil de Sécurité et ceux de l'Union européenne prennent enfin conscience que la volonté d'indépendance du peuple sahraoui est intacte et capable de résister au temps ? Autour de la RASD, république en exil, s'est construite une citoyenneté sahraouie capable de tout affronter pour gagner son indépendance.

Aussi, il est temps que la Communauté internationale s'y engage résolument et organise immédiatement un référendum d'autodétermination avec toutes les garanties démocratiques qui s'imposent. Cela concerne d'abord notre pays, qui appelle à la désignation d'un nouvel envoyé personnel et se dit prêt à participer à la réussite d'un prochain processus politique. L'Espagne aussi, étant donné son statut de puissance administrante de jure du territoire non autonome du Sahara occidental. La démocratie et le droit plutôt que la guerre, n'est-ce pas l'ardente obligation de la Communauté internationale ?

Régine Villemont, 16 décembre 2020

**11 décembre : Dernier coup diplomatique de Donald Trump : les États-Unis reconnaissent la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental contre la prochaine reconnaissance d'Israël par le royaume... voir page 5**

# Une attente devenue insupportable



**El Ouali, premier secrétaire général et martyr, symbole d'une résistance de 50 ans.**

**Le départ de l'envoyé personnel du Secrétaire général, l'ancien Président allemand Köhler en mai 2019 qui avait tenté de restaurer un processus politique à l'abandon par l'organisation de rencontres directes, a été pour le Front Polisario le signe ultime du désengagement du Conseil de sécurité, il débouche aujourd'hui sur une décision longtemps repoussée, la reprise de la lutte armée.**

## **La détermination des Sahraouis pour s'imposer sur la scène internationale**

Le conflit du Sahara occidental a été sous-estimé voire ignoré par les Institutions internationales et par le Conseil de sécurité. Conflit d'importance régionale ne « méritant » qu'une résolution de l'Assemblée générale chaque année pour respecter la Charte de l'ONU et le droit de la décolonisation. Mais c'est avec ces textes, avec les reconnaissances de la RASD et les victoires militaires gagnées pendant les 16 années de lutte armée que le Front Polisario s'est imposé au niveau international. Il a ensuite fait confiance aux Nations unies et à l'Union africaine pour obtenir l'autodétermination et la possibilité de l'indépendance, en tant que territoire non-autonome. Mais ce Plan de paix, d'abord réfléchi au sein de l'OUA puis repris par le Conseil de sécurité avec déjà des « facilités » accordées au Maroc, adopté en 1991 n'a pas réussi à organiser comme c'était l'objectif de sa Mission de paix, la MINURSO, le référendum d'autodétermination promis depuis 1966 au peuple du Sahara occidental. Depuis 1991, le Front Polisario approuvé par les Sahraouis, où qu'ils soient, a recherché toutes les solutions possibles, a « joué le jeu » de l'ONU pour sauver ce plan et

ce qu'il contient : un règlement politique conforme au droit international qui peut déboucher sur l'indépendance, donnant strictement la parole au peuple du territoire non-autonome, seul dépositaire de la légitimité démocratique.

## **Une responsabilité politique mal comprise**

Cette haute responsabilité politique à laquelle il faut rendre hommage, à la fois en direction de la Communauté internationale et en respect de chaque vie sahraouie, mieux vaut un règlement politique même difficile que la guerre, a été interprétée par le Maroc et par une bonne partie de la Communauté internationale comme une faiblesse, une inexistence. On a parlé d'un conflit oublié, d'un conflit de basse intensité, voire d'un conflit d'un autre âge porté par un mouvement de libération naufragé.

## **Une ultime provocation**

Suite au coup de force de l'armée marocaine pénétrant dans la zone de Guerguerat et la rupture du cessez-le-feu, la reprise de la lutte armée par l'Armée Populaire de Libération Sahraouie (APSL) et l'immense mobilisation d'un peuple dispersé mais rassemblé pour l'autodétermination et l'indépendance, a pris de court stratèges marocains et internationaux. Alors les vieilles habitudes reviennent !

Le Maroc nie tout engagement militaire sahraoui alors qu'il a déjà à déplorer de nombreux blessés, le Conseil de sécurité attend, ne fait aucune déclaration et ne suit pas son actuel Président, l'Ambassadeur d'Afrique du Sud qui vient de demander de mettre à l'ordre du jour du Conseil, la question du Sahara occidental.

## **L'engagement du Front Polisario**

Et pourtant les déclarations des principaux responsables sahraouis sont sans ambiguïté. Tous revendiquent la lutte armée jusque la fin de l'occupation du Sahara occidental. Ainsi le Président Brahim Ghali, en visioconférence avec Cuba pour célébrer la fête de la jeunesse, le 26 novembre. Ainsi Bachir Mustapha Sayed, membre du Secrétariat national : « *C'est un changement intégral de la lutte de notre peuple et un point de non-retour jusqu'à la libération du Sahara occupé* ». Il ajoute même : « *La MINURSO restent nos hôtes mais*

*sans mission* » ! A New-York, l'ambassadeur sahraoui, Sidi Mohamed Omar, déclare ce 2 décembre : « *l'inertie des Nations unies qui tardent à prendre des mesures condamnant l'agression marocaine est vraiment scandaleuse mais poursuit cette politique de deux poids deux mesures que nous subissons depuis tant d'années* ». Il rappelle également la déclaration du Front Polisario ce 30 octobre 2020 en réaction à la résolution 2548 : « *Le Front Polisario poursuivra sa lutte pour l'indépendance nationale et usera de tous les moyens légitimes pour accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance* ». De son côté, Mohamed Sidati, Représentant en France du Polisario rappelle le 29 novembre : « *La France par son parti pris complique la tâche de la MINURSO, un changement de la politique française ne peut qu'aider et hâter la mise en œuvre d'une solution juste* ».

## **La position de la France va-t-elle bouger ?**

En France l'intérêt pour le sujet s'est réveillé. Nos autorités ont repris leurs habitudes soutenant l'ONU et la MINURSO dans la défense de la libre circulation commerciale pour le Maroc au sud du Sahara occidental. Cependant le député Jean-Paul Lecoq est intervenu au sein de la Commission des Affaires Etrangères de manière vigoureuse comme à son habitude, le Ministre Le Drian lui a répondu avec prudence « *C'est excessif de prétendre que la France est ainsi responsable d'une*

**Expression d'une militante de l'autodétermination.**



situation dans laquelle notre pays ne peut s'ingérer, mais nous souhaitons qu'un envoyé personnel soit très vite nommé ».

A noter également la réponse du Président Macron au journaliste de Jeune Afrique (entretien du 20 novembre 2020) : « Je suis convaincu que les différents protagonistes savent que la seule issue est politique. Je ne crois pas que ce qui s'est passé le 13 novembre soit de nature à changer ce dossier en profondeur, mais la France est disponible pour aider à une solution politique ». Proposition relevée par Bachir Mustapha Sayed : « Que penser des récentes déclarations du Président Macron de réunir les parties en conflit autour d'une table de négociations ? ».

## Un sommet de l'Union africaine important

Ce dimanche 6 décembre 2020 se tenait à Addis-Abeba, le 14<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernements africains. Conférence en ligne que les responsables du Front Polisario attendaient avec impatience. En effet depuis la reprise de la lutte armée ce 13 novembre, observateurs comme responsables politiques sahraouis souhaitent que l'Union africaine reprenne toute sa part dans la résolution d'un conflit de décolonisation qui intéresse au premier chef l'Afrique soucieuse de faire appliquer en toute situation un des éléments de sa Charte, le respect des frontières coloniales.

Dès le 17 novembre, la Président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat s'est déclaré préoccupé par la reprise de la guerre et a indiqué sa disponibilité pour soutenir les efforts des Nations unies. Ce mois de décembre l'Afrique du Sud dispose de responsabilités importantes pour faire prévaloir sa position favorable à l'autodétermination. Cyril Ramaphosa son Président préside jusque février l'Union africaine et son représentant aux Nations unies préside le Conseil de sécurité ce mois de décembre. Un premier document qui appelle à la tenue du référendum transmis au Conseil de sécurité le 24 novembre par le Président sud-africain a été



Rassemblement pour l'autodétermination, place de la République le 28 novembre 2020.

retenu comme document de référence par les services du Conseil. Mais cette démarche n'a pas été suffisante, le Conseil de sécurité n'a toujours pas réagi à la reprise de la guerre en dépit des efforts de l'Afrique du Sud pour l'inscrire à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité enlisé dans une impuissance de 29 ans, dominé par des Etats proches du Maroc se garde bien de réagir avant que la situation sur le terrain ne lui en dise plus !

Cette attitude cynique du Conseil et donc de la Communauté internationale confère d'autant plus d'importance au sommet de l'Union Africaine du 6 décembre.

Le Président Brahim Ghali, présent par visioconférence s'est longuement exprimé. Il s'est félicité du thème choisi par cette conférence, « *Taire les armes en Afrique et développer le continent* » tout en s'étonnant que le Maroc revenu dans l'Union en 2017 ne respecte pas sa Charte et le principe du respect des frontières coloniales. Le Ministre marocain délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé de la coopération africaine, Mohcine Jazouli, a lui revendiqué un Sahara marocain, essayant d'empêcher les chefs d'Etat présents à la conférence de prendre position en faveur de leur 51<sup>e</sup> membre, la RASD. **La réaction est venue du Premier Ministre du Lesotho qui a proposé au sommet une motion afin que le Conseil à la paix et à la sécurité de l'Union africaine inscrive la question du Sahara occidental à son agenda.** Son Commissaire, Smail Chergui, s'est félicité de cette inscription et plusieurs chefs d'Etat africains, Zimbabwe, Namibie, Botswana, Ouganda, Kenya, Angola, Mozambique, Nigéria, Algérie et Lesotho ont appelé à l'application de l'autodétermination et à un retour au processus politique de règlement. L'Ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Omar Taleb, s'est réjoui d'un tel engagement en précisant : « *L'Union africaine doit jouer pleinement son rôle avec la prise de décisions contraignantes* ».



# Le peuple sahraoui en guerre rassemble et stimule les soutiens !

La reprise de la lutte armée ce 13 novembre a non seulement fait retrouver aux Sahraouis espoir et dignité mais a révélé la réactivité des réseaux solidaires. Réseaux liés à la présence diplomatique et militante des responsables sahraouis, Ambassadeurs de la RASD ou Représentants du Front Polisario dans des dizaines de pays ou ensembles régionaux et réseaux solidaires. En Europe, avec de nombreuses associations nationales et l'une de leur coordination, l'EUCOCO, en Afrique autour d'abord de l'Algérie et de l'Afrique du Sud et dans les deux Amériques. Toutes s'appuient sur un engagement au long cours de la société civile relayé par partis et élus convaincus de l'importance de l'application du droit international.

## Alger au premier plan

Il est important de recenser avec précision ces différents témoignages ou déclarations de soutien. Il est indispensable de commencer par l'Algérie aux premières loges politiques et militaires du conflit. Par exemple, l'organisation algérienne des Chouhada, l'UNFA l'organisation des Femmes algériennes, le Président du Conseil de la Nation ainsi que le Président de la Commission des Affaires étrangères de l'ANP, trois partis algériens : « *Le peuple sahraoui n'a eu recours aux armes qu'après avoir attendu désespérément un geste salvateur de la part de l'ONU* », le Premier Ministre, Abdelaziz DJERAD, se déclarant en faveur de la relance du processus politique au 14<sup>e</sup> sommet de l'UA.

Informations régulières données par la presse quotidienne et engagement du Conseil national des journalistes. Le rôle du CNASPS (Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui) a été et est au centre de cette dynamique. A Alger encore, les Ambassadeurs de Russie, du Mexique et d'Ethiopie ont déclaré leurs convergences de vues sur le conflit avec l'Algérie. De même en Afrique du Sud et à Cuba qui ont manifesté leur soutien tant au niveau de l'Etat que des partis ou associations. (ANC, Congrès des syndicats sud-africains, Union de la jeunesse communiste, etc). Les Etats africains qui reconnaissent la RASD se sont exprimés au 14<sup>e</sup> sommet, d'autres expressions comme celle de la Ligue de la jeunesse du Forum socialiste ghanéen sont à noter. La Mauritanie voisine a reçu le Ministre des Affaires étrangères de la RASD.

## En Amérique Latine

En Amérique latine c'est un collectif réunissant 67 associations et 97 personnalités, dont un prix Nobel de la paix, Adolfo Perez Esquivel, qui ont adressé un appel à l'Union africaine et aux Nations unies. Ce collectif émane d'Argentine, du Chili, de Colombie, du Vénézuéla, de la République Dominicaine et du Brésil. En Asie, Timor Leste s'est également adressé au Conseil de sécurité.

## En Europe, l'Espagne mobilisée

En Europe, c'est l'Espagne riche de nombreux relais solidaires et d'une diaspora sahraouie importante qui a organisé très vite, presque spontanément des rassemblements, celui du 7 décembre à Madrid appelé par les collectifs associatifs espagnols dit toute l'ampleur du soutien civil à l'autodétermination des



Sahraouis. Les autorités régionales sont également partie prenante, en Galice, au Pays Basque, en Aragon ainsi que tous les syndicats espagnols. L'association internationale des juristes pour le Sahara occidental comme le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits humains au Sahara occidental rappellent dans deux déclarations l'histoire du Plan de paix et de l'impuissance de l'ONU et l'exigence des règles de droit concernant l'autodétermination et le respect de la 4<sup>e</sup> Convention de Genève due à la protection des civils en temps de guerre.

## Partout en Europe

En Suisse, c'est les associations solidaires qui organisent un rassemblement à Genève au Palais des Nations appuyées par le groupe parlementaire, de son côté le Département fédéral des Affaires étrangères appelle à la reprise du dialogue.

En Europe du Nord, la solidarité exprimée est multiple. En Allemagne, rassemblement devant le Bundestag et courrier de 5 parlementaires au gouvernement fédéral en faveur d'initiatives diplomatiques et d'une possible suspension de l'accord de libre-échange UE-Maroc si le référendum n'est pas organisé. Le porte-parole du gouvernement a plaidé pour la reprise du processus politique. En Grande-Bretagne également plusieurs députés travaillistes interrogent leur gouvernement, ce qui a conduit le porte-parole du Ministre chargé de l'Afrique du Nord et Moyen-

## Solidarité européenne en action, rassemblement à Berlin ce 30 novembre 2020.



Orient à prôner la désescalade et la reprise du processus politique dirigé par l'ONU. L'association ADALA UK a également manifesté sa solidarité. Suède et Norvège, traditionnellement attentives à défendre l'autodétermination et le respect des ressources naturelles, ont prononcé des déclarations engagées. De même la ligue norvégienne de la jeunesse ouvrière et la Confédération syndicale de Norvège, sans bien sûr oublier l'Observatoire de Western Sahara Resource Watch (WSRW) qui appelle la Commission européenne à suspendre l'accord de pêche UE/Maroc. Le comité norvégien Vest Sahara appelle les entreprises norvégiennes à arrêter les livraisons de gaz au Sahara occidental.

En Europe centrale, l'Union de la jeunesse socialiste et communiste d'Autriche appelle leur Etat à reconnaître la RASD et le parti de gauche, LEVICA, en Slovénie souhaite l'application du référendum.

Les associations italiennes, françaises, belges sont également mobilisées. Les villes jumelées en Italie, plusieurs d'entre elles ont inscrit à leur ordre du jour le soutien aux Sahraouis en guerre, de même en France les trois villes communistes Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine et Gonfreville-l'Orcher ont publié un communiqué ou émis un vœu. Les expressions ont été nombreuses par communiqués et réseaux sociaux, coordonnées autour du secrétariat de l'EUCOCO qui organise à Bruxelles avec l'équipe de la Représentation du Front Polisario une forte mobilisation solidaire, avec un dernier exemple la Conférence interparlementaire tenue en visio ce 12 décembre rassemblant parlementaires européens et africains.

**Rassemblement pour l'autodétermination à Nantes ce 12 décembre 2020.**



## Le coup de force de Donald TRUMP, dernier scandale d'une diplomatie de voyou

**Au lendemain de cette nouvelle, nous avons pris connaissance de très nombreuses réactions condamnant ce double coup de force qui atteint à la fois le peuple palestinien et le peuple sahraoui. Diplomatie du marchandage qui bafoue le droit international, mais le Sahara n'est pas à vendre, seul son peuple peut en disposer.**

Le recensement des déclarations dénonçant ce coup de force est à faire, il reprend presque exactement la liste des élus, associations, villes qui avaient dénoncé la violation du cessez-le-feu et rappelé leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ce qui est nouveau, ce sont les déclarations de personnalités américaines reconnues comme James Baker et John Bolton, tous deux républicains et impliqués dans le règlement du conflit dans les années 90. Ainsi James Baker déclare : « *La normalisation des relations entre le Maroc et Israël représente un compromis cynique qui sacrifie le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination* ». De même John Bolton indique : « *C'est un renoncement à 30 ans de politique américaine au Sahara occidental* ». Christopher Ross partage cette même incompréhension : Il a dénoncé les manœuvres d'obstruction menées par le Maroc à l'égard des envoyés personnels désignés par le Secrétaire général des Nations-unies.

### Sahraouis et Palestiniens un même combat

Le Comité national palestinien a déclaré le 1<sup>er</sup> décembre : « *Défendre sans réserve le droit de toutes les nations à l'autodétermination, un droit qui est à la base de notre plaidoyer pour les droits des Palestiniens en vertu du droit international. Nous soutenons la résolution 690 de 1991 du Conseil de sécurité qui appelle à l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. L'application de cette résolution servira les intérêts de tous les peuples frères de la région* ».

Le 11 décembre, l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), déclare dans un communiqué : « *Le peuple sahraoui doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination et la France doit garder une ligne ferme sur le respect du*



*droit des peuples à leur autodétermination* ». Comme le Représentant du Front Polisario à Bruxelles, Oubi Bouchraya Bachir, qui souligne : « *Cette démarche du Maroc n'est pas surprenante et a le mérite de démasquer auprès des peuples marocains et arabes l'hypocrisie de 60 ans de fausse solidarité avec le peuple palestinien. A ce titre, les causes sahraouies et palestiniennes se rejoignent sur le droit des deux peuples à l'indépendance, face à deux colonisateurs expansionnistes qui bafouent le droit des peuples à la liberté et à la dignité* ».

### Que vont faire les Etats-Unis avec l'arrivée du Président Biden ce 20 janvier

Ce dernier coup de force va sans doute embarrasser la nouvelle administration américaine qui à la fois ne néglige pas les relations avec Israël mais ne peut se laisser enfermer dans ce chantage marocain. L'ONU de son côté déclare sa position inchangée et Joe Biden peut s'appuyer sur les déclarations des spécialistes même Républicains qui viennent de dénoncer cette décision. La situation sur le terrain sera-t-elle décisive ? Les Etats-Unis ne peuvent durablement trahir le droit international et négliger un peuple mobilisé désormais en armes. Sans doute coup d'épée dans l'eau ou feu de paille, c'est toujours à l'ONU et à l'UA de prendre résolument en charge l'autodétermination du peuple sahraoui.

# Encore des déclarations

**Jean-Paul Lecoq, député à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et président du groupe d'étude sur le Sahara occidental est intervenu de nombreuses fois depuis novembre.**



**Le député Lecoq au rassemblement du 28 novembre aux côtés de Claude Mangin Asfari.**

Suite à la reprise de la guerre, il a interpellé le ministre des Affaires étrangères en commission des Affaires étrangères le 25 novembre. Jean-Yves Le Drian a botté en touche, ignorant ses demandes. Enfin, il a organisé une réunion du groupe d'étude sur le Sahara occidental en invitant Sidati Mohamed, le représentant en France du Front Polisario, et Aline Pallier, présidente de la Plateforme Sahara occidental.

Le groupe communiste, à l'occasion de la résolution portée par l'UDI visant à promouvoir la création d'une Communauté méditerranéenne des énergies renouvelables a abordé la question du Sahara occidental en insistant sur le statut non-autonome de ce territoire et en indiquant qu'il ne peut y avoir de coopération internationale autour de la Méditerranée sans respect du droit international.

Il a également participé à la réunion de l'intergroupe européen sur le Sahara occidental le 12 décembre dernier, où il a rappelé son soutien à la tenue d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, et où il a rappelé son opposition à la décision de Trump de reconnaître la marocanité du Sahara en l'échange de la normalisation des relations entre le Maroc et Israël.

## **La situation est en train de changer inexorablement au Sahara occidental**

La situation est en train de changer inexorablement au Sahara occidental, depuis que le Maroc a violé le cessez-le-feu décrété par l'ONU en 1991 soit il y a presque 30 ans, avec la promesse de l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Ainsi le Maroc viole le cessez-le-feu ce 13 novembre pour mener une attaque en règle contre des populations civiles qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale. C'était sans compter sur la vigilance des combattants sahraouis. Le Maroc, comme à l'accoutumée a cru agir dans l'impunité. **Désormais les Sahraouis parlent d'une deuxième guerre de libération nationale.** Tous sont debout et rejoignent par centaines les rangs de l'Armée Populaire Sahraouie, manifestant un enthousiasme qu'on avait oublié. Depuis la rupture du cessez-le-feu, les combattants de l'armée sahraouie ont déclenché des opérations tout le long du mur, ce mur long de plus de 1700 km.

Les pilonnages sont quotidiens, alors que le Maroc essaie de cacher la situation, situation de guerre, pour continuer à proclamer son attachement à un cessez-le-feu pourtant mort. Certainement il regrette le statu quo qui faisait son jeu. Il me semble que l'ONU doit avoir une nouvelle approche adaptée à la nouvelle situation. Les Sahraouis exigent des garanties pour le retour à la table des négociations. Quel gâchis pour la communauté internationale ! qui n'a pas su - ou n'a pas voulu - appliquer le droit international au Sahara occidental. Le Maroc a renié ses engagements et s'est employé à chosifier le Plan de l'ONU, à détourner les résolutions des Nations Unies, à les vider de leur essence. Pour preuve la MINURSO était là au Sahara occidental pour observer un cessez-le-feu, souvent complaisante quand elle n'était pas complice. Situation intolérable pour nous tous.

L'heure est à la guerre, les Sahraouis se mobilisent et se battent, et vous disent aujourd'hui la première des libertés est de résister, la première des libertés est de se battre, forts de leurs droits et de leur détermination jamais démentie. On observe des réactions encourageantes, ainsi l'Union africaine dont la République arabe sahraouie démocratique est membre fondateur et que le Maroc a réintégré après l'avoir boudé. Après plus de 34 ans, il y est retourné avec l'objectif

de neutraliser toute démarche de l'Union africaine en faveur de la RASD. L'Union africaine est héritière de l'OUA, l'Organisation de l'Unité Africaine, qui était cosignataire du Plan de paix en 1991 sur le Sahara occidental et résultat des efforts conjoints de l'ONU et de l'OUA. A l'occasion de son 14<sup>e</sup> sommet l'Union africaine a adopté une résolution regrettant la violation du cessez-le-feu et demandant au Royaume du Maroc et à la RASD d'engager des négociations pour permettre au peuple du Sahara l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination. **Ce sommet a également demandé au Conseil pour la Paix et la Sécurité de faire rapport pour le prochain sommet qui aura lieu au mois de février.** Il s'agit là d'une avancée notable qui ruine les prétentions marocaines visant à marginaliser la question du Sahara occidental. Le peuple sahraoui montre par sa résistance qu'il est un peuple digne décidé à poursuivre le combat jusqu'à la consécration et au respect de ses droits à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance.

**Mohamed Sidati, Représentant du Front Polisario en France, le 8 décembre 2020**



## **Les eurodéputés EELV en Congrès ce mois de décembre 2020**

**La motion adoptée à cette occasion sur le Sahara occidental offre au Parlement européen des perspectives significatives en mesure d'engager l'Union européenne dans un réel soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui.**

« Adopter une stratégie ambitieuse pour mener une action européenne en soutien aux efforts de l'ONU », ce qui implique par exemple : « D'adopter une politique stricte de non-reconnaissance de l'annexion marocaine du Sahara occidental, en particulier à travers sa coopération sectorielle et son assistance technique avec le Maroc ».

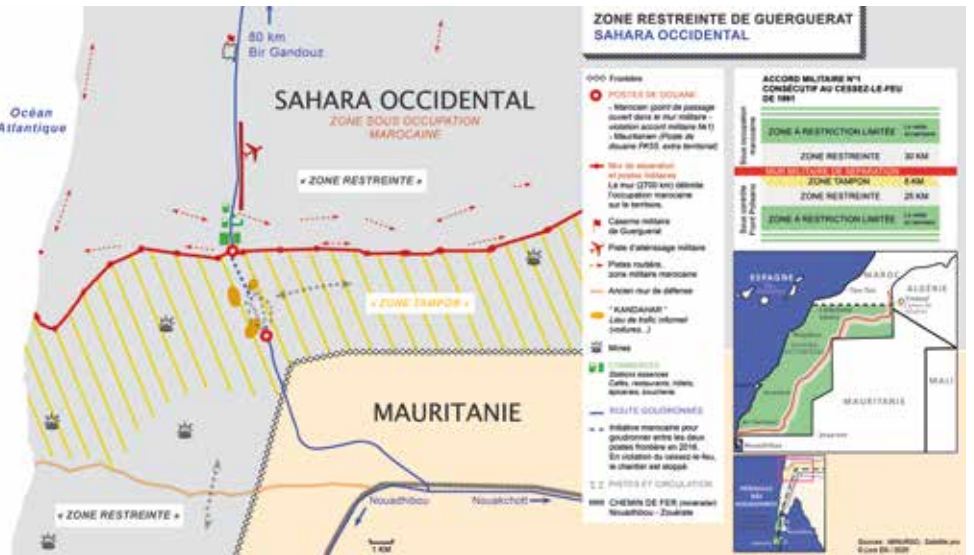
# Guerguerat - chronologie d'un échec

Merci à notre amie, Elli Lorz, de nous avoir confié cet article et ses cartes originales retraçant avec précision ce qui se passe depuis des années dans le sud du Sahara occidental, très ignoré de tous, médias et politologues distingués. Nous en avons repris plusieurs extraits permettant de bien en suivre le déroulement.

« Après 29 ans, le cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario est rompu le 13 novembre 2020 au Sahara occidental. L'incursion militaire marocaine dans la zone tampon de Guerguerat est une violation qui déclenche la reprise du conflit armé./... Le Plan de paix contient des accords militaires qui délimitent sur le territoire la répartition des deux armées, en tenant compte de la délimitation imposée par le mur de défense marocain./...

Le point de passage de Guerguerat est extrêmement stratégique à plusieurs niveaux et les tensions s'y accumulent depuis plusieurs années. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU d'avril 2001 mentionne la volonté de l'armée marocaine de construire une route goudronnée traversant la zone tampon. L'ONU réagit en signalant que cette initiative pose des problèmes et peut contrevenir à l'accord de cessez-le-feu. En juin 2001, les travaux reprennent, la MINURSO et plusieurs Etats membres du Conseil de sécurité demandent sa suspension.

**Camions bloqués à Guerguerat dès le 23 octobre.**



Les rapports du Secrétaire général publiés chaque année ne mentionnent plus Guerguerat ».

« Il faut attendre le rapport de 2017 qui détaille le face à face tendu entre le Maroc et le Front Polisario. Depuis aout 2016, les autorités marocaines se sont introduites dans la zone tampon pour superviser la construction d'une route menant au poste frontière mauritanien. Les forces du Polisario interviennent pour empêcher le chantier, face à face tendu qui dure jusqu'en février 2017./... Mais la MINURSO, faute d'observateurs militaires en nombre suffisant, est dépassée sur le terrain et ne réagit pas aux demandes du Front Polisario qui proteste contre l'ouverture du mur en exigeant « une solution qui aille au-delà

d'un simple enregistrement des violations de l'accord de cessez-le-feu ».

« Avant janvier 2002 le passage de Dakhla à Nouadhibou est limité car encadré en convoi militaire marocain puis mauritanien, deux fois par semaine. Le convoi bivouaque la nuit à Guerguerat dans un campement militaire. Mais l'absence de goudron côté mauritanien jusqu'en 2005 bloque tout développement, il faut compter une journée de route entre Guerguerat et Nouadhibou. A partir de 2005, le Maroc souhaite développer les échanges par voie terrestre entre Sahara occidental et Afrique subsaharienne via la Mauritanie. L'interprétation de l'accord de cessez-le-feu peut être ambiguë ! Pas de violation quand il s'agit d'activités civiles qui peuvent avoir lieu dans la zone tampon mais violation

**Note de la rédaction de Sahara info :** cette année 2001 est importante, elle correspond à l'échec de l'ONU et de son Secrétaire général Kofi Annan, qui avait confié en 1997 à une personnalité de poids, ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, le soin de trouver les solutions pour appliquer le plan de paix. Il impose aux deux parties des négociations directes qui débouchent sur les Accords d'Houston en novembre 1997 et la signature d'un code de conduite qui autorise tous les espoirs. Mais le Maroc jouant sur la question du nombre de votants eut raison de la volonté de Kofi Annan qui décida de remettre le vote à plus tard. La mort d'Hassan II en juillet 1999 remit James Baker en marche pour proposer d'autres solutions, nouveau plan en 2001, puis en 2003, refusé par le Maroc. Mohamed VI proposa alors en 2004 un plan d'autonomie à la place de l'autodétermination, reniant ainsi les engagements pris par la monarchie en 1991. Une nouvelle période s'engage ! L'autonomie est validée par les alliés du Maroc comme la France, enfin « une solution réaliste », la Communauté internationale se satisfait du *statu quo*, la monarchie marocaine inaugure de nouveaux rapports avec le Sahara occidental occupé : poursuite du peuplement marocain, ouverture au business et à l'exploitation plus systématique de ses ressources, plus grande tolérance pour les associations sahraouies qui défendent les droits de l'homme mais aucune expression publique en faveur de l'autodétermination n'est possible. Dans ce contexte le passage vers la Mauritanie et l'Afrique subsaharienne par Guerguerat s'avère de plus en plus nécessaire.



en cas d'ouverture d'une brèche dans le mur. **En conséquence le passage civil ou commercial ne devrait pas avoir lieu tant que le conflit n'est pas réglé.** Depuis 2017, les blocages routiers mis en place par des civils sahraouis sont fréquents, d'une durée variable, d'une journée à plusieurs semaines. L'occupation et l'esprit d'autogestion rappellent les ZAD (Zones à défendre) qu'on rencontre en France. Mais ces blocages suscitent des tensions avec les commerçants mauritaniens, les voyageurs subsahariens, les camionneurs et avec la police marocaine. La MINURSO est peu présente, ses fonctionnaires logent à 80 km au Nord à Bir Gandouz, ce qui laisse le champ libre aux autorités marocaines ».

« Depuis de nombreuses années le Front Polisario souligne que cette ouverture est une violation du cessez-le-feu, en vain, l'ONU ne réagit pas. **Ce 13 novembre marque un point de rupture.** Plusieurs initiatives citoyennes au Sahara occupé l'anticipent. Ainsi la création le 20 septembre de l'Instance Sahraouie contre l'Occupation marocaine (ISACOM), préparée clandestinement par une trentaine de militants qui déclarent refuser l'occupation et le statut

quo. Démarche très risquée puisque la reconnaissance du Sahara occidental comme distinct du Maroc est une infraction pénale passible d'une peine de prison pour atteinte à la sécurité intérieure du Maroc. Au même moment le Collectif des Défenseurs sahraouis des droits humains (CODESA) tient son Assemblée générale et renouvelle une grande partie de ses membres avec l'arrivée de jeunes militants ».

« Quelques jours plus tard, le 23 septembre, des dizaines de civils quittent les camps de Tindouf pour aller bloquer pour une durée indéterminée le passage de Guerguerat. Dès le 10 octobre ils sont installés sur la zone tampon, le groupe grossira de jour en jour, **le blocage sera complet le 21 octobre.** En parallèle des sit-in sont organisés le long du mur marocain à Mheriz et Bir Lalhoul. Situation compliquée pour les centaines de camions bloqués, pour les pêcheurs espagnols et marocains et pénurie de légumes en Mauritanie. Aussitôt l'ONU et sur place la MINURSO défendent la liberté de circuler prenant ainsi le parti du Maroc. **Le 6 novembre**, jour anniversaire de la marche verte de 1975 et fête nationale au Maroc, des renforts militaires pénètrent dans la zone

de Guerguerat. L'ONU ne bouge pas. **Le 9 novembre** le Front Polisario avertit : « L'entrée de tout élément militaire, sécuritaire ou civil marocain sera considéré comme une agression flagrante à laquelle la partie sahraouie répliquera énergiquement en légitime défense et en défendant sa souveraineté nationale ». La mobilisation civile dans les campements devant le siège de la MINURSO de Mijek, dans tous les camps, en Espagne, à El Aioun occupée renforce cette déclaration et réclame la liberté ou la guerre. Elle s'accompagne d'une intense activité sur les réseaux sociaux ».

## Témoignage

**En février 2019, s'immoler est la seule solution pour ce jeune commerçant sahraoui qui subit l'injustice.**

Ahmed Salem Ould Ahmed Ould Lemgheimadh, est un jeune commerçant sahraoui qui utilise le passage de Guerguerat pour mener ses activités. Il subit régulièrement un traitement injuste auprès des douanes marocaines et son exclusion socio-économique dans son pays qui est occupé l'amène à un geste désespéré, il bloque la circulation et s'immole. Il décédera trois jours plus tard. Son message avant de mourir : « Veuillez trouver une solution pour nous ! Montrez votre solidarité avec nous. Nous voulons juste travailler et juste un morceau de pain ».



**Ahmed salem Ould Ahmed Ould Lemgheimadh, avant son geste de désespoir.**





# Gdeim Izik : Le droit à la colère

## La colère qui a permis de poser les termes du conflit

Dans le célèbre passage de « La phénoménologie de l'esprit » qui est la dialectique de la maîtrise et de la servitude, Hegel décrit le conflit entre deux individus menant à l'asservissement du plus faible. Je perçois d'abord l'autre comme une menace pour mon identité. S'engage alors une lutte à mort pour la reconnaissance à la suite de laquelle, le dominé reconnaît la supériorité du dominant. Mais cette relation n'est pas figée.

Le dominant a en effet besoin du dominé pour être reconnu en tant que maître. En ce sens, il n'est pas autonome. Le dominé accède quant à lui à la reconnaissance de lui-même à travers son travail qui lui permet de façonner son identité, niée d'abord par le dominant. Aujourd'hui, on peut déchiffrer la lutte du peuple sahraoui dans les Territoires occupés à cette lumière. On peut lire au prisme de cette dialectique du dominant/dominé le mouvement de la résistance sahraouie, et faire la lumière sur l'évènement Gdeim Izik en 2010, moment historique dans le combat pacifique du peuple sahraoui. Pourquoi Gdeim Izik ex-prime-t-il une colère du peuple ? La colère, ce grand refoulé des trois dernières décennies « ni guerre, ni paix » revient au premier plan aujourd'hui avec ce qui se passe à Guerguerat depuis le 20 octobre 2020, une manifestation pacifique organisée par des civils venus des Campements de réfugiés sahraouis de Tindouf et des Territoires libérés pour célébrer Gdeim Izik et contester la présence négative de la MINURSO-Mission des Nations Unies pour l'Organisation du Référendum d'autodétermination pour le Sahara Occidental.

Pour comprendre tout ça, rien de tel que de lire « Colère et temps », un essai du philo-sophe allemand Peter Sloterdijk, paru en 2006, qui se lit comme une prophétie, désormais un classique de la philosophie politique. Selon Sloterdijk, la colère est le moteur principal de l'histoire. « Elle est la chose du monde la mieux partagée », l'auteur fait du thymos, concept inventé par Platon pour désigner une partie de l'âme liée à la fois aux émotions et à la fonction sociale de l'individu, le cœur des actions de la vie politique. Comment puiser dans la colère passive pour créer de la colère active, constructrice ? C'est le ressort complexe que tentent tant bien que mal d'actionner mouvements et partis politiques, comme l'explique Peter Sloterdijk. Le héros mythologique Achille est la pre-

mière incarnation de cette colère bouillonnante, imprévisible, donc dangereuse. C'est pourquoi la question de son orientation est cruciale.

Comme il existe des banques où l'on dépose son argent, il en existe où l'on dépose sa co-lère en attendant de la faire fructifier : c'est ainsi que l'ère moderne s'empare d'une émotion millénaire, selon la lecture originale qu'en fait Sloterdijk. A quoi ressemble cette banque émotionnelle dans le cas sahraoui ? A l'occupation ? Au statu quo imposé depuis 1991 par l'ONU, avec l'espoir de l'organisation du référendum d'autodétermination, le moyen de concrétiser la revendication légitime du peuple, fruit de la lutte pour la liberté et l'indépendance ? L'ONU ne promet-elle pas aux Sahraouis d'appliquer son agenda pour le référendum et de défendre l'intérêt et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ? L'ONU est même une sorte de « banque de la colère » en ce qu'elle prétend défendre les intérêts du peuple dans le monde entier. Cette lecture que Sloterdijk nomme « thymo-tique », c'est à dire centrée sur les émotions, était très éclairante pour moi, elle m'a permis de faire de l'ONU essentiellement « une banque de colère » dans laquelle les Sahraouis ont déposé leur revendication capitale dans l'espoir de la voir fructifier. Aujourd'hui discréditée, l'ONU joue à peine son rôle de canal. Les événements depuis « Gdeim Izik » en octobre 2010 jusqu'à la manifestation « Guerguerat » en octobre 2020 peuvent être lus comme un symptôme de défaut d'orientation de l'ONU. On peut donc considérer l'ONU comme un kleptomane volant à la victime, méritant son droit, pour le donner à son agresseur. Les Sahraouis s'inquiètent de l'esprit, qui règne à l'ONU depuis 20 ans qui incite à considérer la question sahraouie comme un « règlement d'un différend » et non pas un conflit d'occupation et d'autodétermination. Jusqu'en 1991, la question était posée en d'autres termes. Aujourd'hui, on parle d'un « règlement de différend » comme s'il n'y a plus d'occupation, ni de plan onusien de référendum d'autodétermination. Seul le peuple sahraoui est le grand perdant dans telle situation. En mettant à égalité l'agresseur et l'agressé, l'ONU crée une situation hautement inflammable. Car appliquer le plan onusien, commencé en 1991, c'est recevoir un statut plein et entier qui n'arrête pas l'occupation, ni l'exploitation de la richesse mais peut donner sens à la présence de l'ONU. Etre perdant, c'est une humiliation. Quelle est la réaction la plus spontanée lorsqu'on perd ? La colère !

« Tous les perdants ne se laissent pas tranquilliser par l'indication du fait que leur statut correspond à leur classement dans une compétition. Beaucoup répliqueront qu'ils n'ont jamais eu la moindre chance de participer au jeu et de se placer ensuite. Leur rancœur ne se trouve pas seulement contre les vainqueurs, mais aussi contre les règles du jeu, que le perdant qui perd trop souvent remet en cause de manière violente est une option qui fait apparaître le cas critique de la politique après la fin de l'espoir ». Ainsi achève Sloterdijk son raisonnement sur la colère des perdants.

Pour les Sahraouis, Gdeim Izik est la plus belle, saine, juste colère puisqu'il a révélé les failles de l'ordre onusien. Le premier vers de l'Illiade est : « Muse, chante-moi la colère d'Achille ». La colère d'Achille est au départ l'incarnation du droit. Ce rapport à la justice explique, par exemple chez Aristote, une conception de la « saine colère » qui ne soit pas tout à fait étrangère à la vertu de juste mesure. Mais la colère qui vise un rétablissement du droit peut outrepasser le droit. Avec la colère, il n'y a pas de résolution, juste des arrangements, des suspensions provisoires. La sublime scène finale de l'Illiade entre Achille et Priam n'est pas une réconciliation. Ils se regardent « en silence, dans la lumière de la lune », Achille dit à Priam : « ne t'attarde pas » car le soleil va se lever, la guerre va re-prendre. Le rétablissement de l'ordre se fait dans le face à face, la reconnaissance mutuelle. Celui qui vit sous l'occupation, sait ce que c'est que ressentir la pulsion du non. On peut critiquer les colères stériles de la belle âme ou les tentations nihilistes. Et pourtant, la co-lère, la contestation, l'indignation, la révolte, le refus, le « non », toutes ces formes plus ou moins passionnelles de la négativité, sont aussi une manière de ne pas accepter le monde tel qu'il est, de le vouloir autrement. Je ne fais pas l'apologie du « non », encore moins de la colère, mais je voudrais réhabiliter l'importance politique et existentielle de la croyance au possible.

« Nous sommes une liberté qui choisit, mais nous ne choisissons pas d'être libres : nous sommes condamnés à la liberté ». C'est autour de ce paradoxe que s'articule le maître- ou-vrage du père de l'existentialisme Jean Paul Sartre. Le charme paradoxal de la liberté, thèse « d'Etre et néant » reflète aujourd'hui notre situation, nous les Sahraouis.

**Naâma Asfari à la prison de Kénitra, le 27 octobre 2020**

# Pour chaque sahraoui une dignité retrouvée

**La diaspora sahraouie en région parisienne et dans plusieurs villes françaises est importante. Pas aussi nombreuse qu'en Espagne, mais composite, venant du Sahara occupé, du Sud du Maroc ou des campements de réfugiés de Tindouf. Les premiers sont arrivés dès les années 1960 pour s'embaucher dans les usines automobile de la vallée de la Seine, leurs enfants représentent déjà une troisième génération. Les derniers arrivés sont demandeurs d'asile et viennent du Sahara occupé. Leurs associations ont pris de l'importance et leur permettent depuis plusieurs années de participer aux mobilisations communes pour l'autodétermination et l'indépendance. Voilà quelques témoignages recueillis auprès de plusieurs d'entre eux.**

## **Salka, militante dès sa petite enfance !**

Bonjour je m'appelle Salka, je suis Sahraouie née en France, de parents Sahraouis militants et maman de la future génération qui, je l'espère, connaîtra l'indépendance du Sahara Occidental.

J'ai grandi en France entre 1980 et 1990 et je me souviens de toutes ces occasions où mes parents nous emmenaient, mes frères, ma soeur et moi-même aux manifestations qui se tenaient à Paris pour protester contre l'annexion du Maroc et contre la guerre qui faisait rage dans notre pays. Sur la route, nous révisions notre hymne national ainsi que les slogans que nous allions crier à tue-tête pour nous faire entendre par le peuple français et le gouvernement, qui semblaient ne pas connaître le Sahara Occidental et son histoire.

D'ailleurs, durant toute ma scolarité, mes professeurs m'interrogeaient sur mon origine car ils n'avaient jamais entendu mon prénom. Salka est un prénom typique sahraoui. J'étais tellement fière de leur raconter mon histoire et surtout de faire connaître l'histoire de mon pays à d'autres personnes qui ne la connaissaient pas !

Mes parents m'ont transmis les traditions et les coutumes sahraouies ainsi que le hassaniya, ma langue maternelle. Être sahraouie est pour moi une fierté avec la volonté de raconter mon his-

toire et celle de mon pays à tous celles et ceux que j'ai rencontrés dans ma vie (études, vie professionnelle, vie sociale). J'ai également rejoint les associations sahraouies qui permettent d'élargir notre mobilisation.

## **La guerre pour imposer notre indépendance**

Maintenant que nous sommes de nouveau en guerre contre le royaume du Maroc, nous ne nous arrêterons pas tant que notre pays ne trouve son indépendance ! Même si nous ne sommes pas fervents de la violence, je pense qu'au bout de presque 30 ans sans changement, la guerre est la seule solution...

## **Aziza, une militante de tous les plaidoyers !**

Je m'appelle Aziza, je suis née en



France, d'origine sahraouie et fille de militants sahraouis. J'ai été bercée dans ce militantisme depuis toute petite !

En grandissant, j'ai

fait des recherches, j'ai lu, posé des questions ce qui m'a permis de bien comprendre l'histoire du Sahara Occidental, pays colonisé et m'a conduite à militer en faveur de l'indépendance. Je n'ai pas connu l'époque de la première guerre avec le Maroc, et à vrai dire nous sommes un peuple pacifique et nous l'avons démontré pendant plusieurs décennies. Nous avons fait confiance à L'ONU, à la Communauté internationale pour mettre en place le référendum d'autodétermination promis en 1991 lors du cessez-le-feu. Presque 30 ans après, rien n'a été fait pour la résolution de ce conflit. Les promesses tenues n'ont pas été respectées. Le retour à la lutte armée est la seule alternative qui s'offre à nous pour qu'enfin le Sahara occidental puisse avoir son indépendance.

## **Ce combat sera long et lourd de sacrifices**

Nous sommes conscients que le combat est long, que cela puisse entraîner des pertes mais ce sont des sacrifices que nous sommes prêts à assumer.

En France aussi nous avons notre rôle à jouer et ce n'est pas de tout repos. Nous faisons en sorte que le peuple français soit informé de la situation du pays,

nous sensibilisons l'opinion publique pour faire pression sur le gouvernement français afin qu'il participe à la résolution du conflit opposant les deux pays. Le travail avec les associations est primordial, notamment avec celle des amis de la RASD, qu'on ne remerciera jamais assez.

## **Mahjouba à plein temps dans l'aide humanitaire**

**Mahjouba est arrivée en France** à la fin de 1970. Elle a tout quitté, avec beaucoup de difficultés et dès son arrivée en France elle a travaillé et fait en sorte de faire connaître la question Sahraouie. Elle a vite intégré les associations d'aide au peuple sahraoui, et c'est ce travail qui a rythmé ses journées pendant toutes ces années. Encore aujourd'hui, c'est une militante et ce jusque l'indépendance.

Dès les années 80, elle avait pour tâche de coudre des vêtements, des pulls, et toutes sortes de textiles pour les envoyer aux sahraouis dans les campements de réfugiés. Avec l'aide de ses collègues, elles envoyaient régulièrement de l'argent pour venir en aide aux plus démunis.

Elle disait toujours qu'elle ne profiterait pas de son bien-être et du bon vivre en France tant que ses compatriotes ne vivront pas de manière adéquate.

Elle a inculqué ses valeurs à sa famille, et a fait en sorte que ses enfants les comprennent.

Elle s'est donné la mission d'aider humanitairement, et fait en sorte d'envoyer des colis dans les campements régulièrement.

## **Reprendre la guerre est une bonne décision**

**Mohamed Yumani, je suis un citoyen sahraoui** qui vit en France, à Nantes.



À propos du retour à la guerre qui oppose le Front Polisario (l'unique représentant du peuple sahraoui) au Maroc et qui a débuté le 13 novembre 2020,

j'aimerais dire que c'est une bonne décision. Pourquoi bonne ?

Parce qu'en tant que jeune sahraoui c'est ce que l'on voulait depuis longtemps. En 1991 lors du cessez-le-feu, j'avais 6 ans et 29 ans après, rien n'a été fait. Aucune décision n'a été prise en faveur

Les jeunes Sahraouis nombreux ce 28 novembre, à Paris.



des droits des sahraouis. L'ONU n'a rien apporté de concret, et au bout de 29 ans d'attente et d'espoir il n'en est rien à l'heure actuelle. Le Front Polisario a toujours respecté les accords définis, ce qui n'est pas le cas du Maroc et ce même pendant les négociations. Malheureusement, il n'existe pas de résolution pacifique pour ce conflit.

### **Et pourtant nous sommes un peuple pacifique**

Nous sommes un peuple pacifique, qui ne choisit pas la guerre à priori, alors que nous sommes un peuple victime, privé de nos droits par le Maroc qui viole constamment nos droits des sahraouis, par le biais du Makhzen et au nom de la monarchie marocaine.

J'habite en France depuis presque 5 ans, **et la position de la France dans ce conflit me désole.** La politique extérieure de la France nous choque parce que ce n'est pas ce que l'on connaît de la France. Le peuple français que je connais est ouvert, solidaire, fervent défenseur des droits humains. Mais malheureusement le gouvernement français n'est pas comme cela. C'est la France qui s'oppose au Conseil de sécurité de l'ONU à la mise en place d'un mécanisme qui englobe les droits humains au Sahara Occidental occupé par le Maroc.

### **29 ans sans solution, 29 ans d'exil**

En 29 ans nous n'avons pas trouvé de résolution favorable, en 29 ans nous avons vécu beaucoup de choses qui nous ont blessés, qui

nous ont fait pleurer, 29 ans que le Maroc pille nos ressources naturelles, 29 ans que le Maroc violente les citoyens sahraouis, les emprisonne à cause de leur soif de liberté, tout simplement parce qu'ils aspirent à vivre sur leur terre libres et indépendants. Donc cette date de 13 novembre, pour nous Sahraouis du monde entier, est une date symbolique car c'est le début du changement. C'est le dernier moyen qui nous reste.

Nous n'avons plus d'espoir en la politique, après 29 ans de laisser faire des pays occidentaux, de la France, de l'Espagne qui a encore la responsabilité du peuple Sahraoui puisque c'est une ancienne colonie et de l'ONU qui aide le Maroc dans son occupation illégale. Ils ont décidé des stratégies qui vont à l'encontre d'un peuple alors que tous reconnaissent que cette occupation est illégale. Le tribunal de la Haye l'a également affirmé, le peuple sahraoui a droit au référendum. Le peuple sahraoui n'a aucun lien avec le Maroc.

### **2020 ne doit pas répéter 1991**

Pour finir, en tant que jeune et militant du Polisario et de la RASD, je pense que le retour à la lutte armée est le seul moyen pour que le conflit soit résolu. J'espère tout de même la mise en place d'un processus politique qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui mais cette fois-ci sans cessez-le-feu. C'est ce qui nous semble le plus adéquat. Il est hors de question de revivre ce que l'on a vécu en 1991.

### **GRAFFITIS POLITIQUES - Elli Lorz** <http://lorz-elli.com>

En résistance à l'occupation marocaine, les murs se couvrent quotidiennement de revendications indépendantistes.

Graffitis aussitôt censurés par la police et le voisinage. Couches sur couches, les murs sont maladroitement repeints.

Tels des palimpsestes, ils symbolisent la tentative d'invisibilisation d'une revendication pourtant inaliénable, le droit au référendum d'auto-détermination, que l'ONU est missionnée d'organiser.

Piégés par le mur de séparation marocain, les villes colonisées ou ce désert quadrillé de zones militaires, le vandalisme est une manière pour certains activistes sahraouis de reprendre momentanément la main sur l'espace occupé.

Malgré les investissements colossaux du Maroc sur ce territoire, ces graffitis illustrent la difficulté que rencontrent les autorités marocaines à intégrer la minorité sahraouie aux colons.

La surveillance des forces de sécurité marocaine est constante, les libertés d'expression et de réunion sont restreintes, l'activisme sahraoui sévèrement réprimé. Graffer est un acte risqué pour les sahraouis, car exprimer leurs droits c'est reconnaître l'existence du Sahara Occidental en tant qu'entité distincte du Maroc, ce qui représente une infraction passible d'une peine d'emprisonnement pour « atteinte à la sécurité intérieure » du Maroc.

**Sur les murs d'El Aïoun, régulièrement une expression publique en faveur de l'indépendance.**



### **Hommage**

Deux amies nous ont quittés cette année 2020, Mireille Szatan, créatrice et Présidente de l'ONG Enfants Réfugiés du Monde et quelques années secrétaire générale de l'AARASD.

C'était une amie et une militante aguerrie, elle nous manque comme nous manque Isabelle Hachette, militante dans la Sarthe des causes des peuples qui vient de décéder.

Comment oublier le départ de Mohamed Khadad en avril 2020, si éminent dirigeant du Front Polisario, qui a tant travaillé à l'aboutissement d'un processus politique. Son exemple devrait encore inspirer la Communauté internationale et la mobiliser pour imposer la seule solution, l'autodétermination du peuple sahraoui.

# Un bilan d'activités pour l'année 2020 est-il possible ?

L'association des Amis de la RASD, malgré les conditions sanitaires en 2020, n'a pas manqué de mener ses activités par les moyens classiques ou en utilisant les systèmes de visioconférence. C'est d'autant plus important de maintenir une information régulière que la reprise de la lutte armée ce mois de novembre nous impose désormais une présence de tous les instants.

## Seulement trois réunions en présentiel mais une activité en virtuel non négligeable !

Nous n'avons pu tenir que trois réunions cette année, les deux premières avant le confinement, l'Assemblée générale le 25 janvier puis un bureau élargi le 27 février. C'est seulement le 29 septembre que nous avons pu à nouveau nous retrouver avec le Représentant du Front Polisario, Mohamed Sidati et le responsable de la diaspora, Sidi Ahmed. Participation régulière à la task-force européenne et à la préparation de la journée internationale des murs.

Le 5 juin pilotage de la visioconférence « Droits de l'homme au Sahara occidental ».

## Rassemblements à Paris en octobre et novembre

Le 16 octobre, rassemblement « 136 ans de colonisation - Stop à la complicité française », devant le Ministère des Affaires étrangères et le 28 novembre, rassemblement Place de la République « Sahara occidental : seule solution, le référendum d'auto-détermination ».

## Prisonniers politiques, toujours notre priorité

Le dossier des prisonniers politiques de Gdeim Izik et les autres restent notre priorité : Suivi des parrainages, contacts avec l'ACAT et les associations de défense des droits de l'homme. En novembre 2020 nous avons piloté avec l'EUCOCO un appel au CICR (Comité international de la Croix Rouge) pour les prisonniers politiques en recueillant l'engagement de 42 associations signataires.

En même temps nous avons réalisé une revue de presse sur les 10 ans de Gdeim Izik et l'arrêt de la cour de Casation marocaine du 25 novembre qui a maintenu les peines prononcées en 2013. La tribune écrite par Naâma Asfari juste avant la reprise de la guerre a été reprise largement dans la presse quotidienne et a contribué à remettre le sujet dans l'actualité.

## Présence politique auprès de nos autorités et des Institutions

## internationales

Régulièrement nous entretenons une correspondance avec nos autorités. Dans certains cas nous obtenons des réponses voire des résultats positifs. Par exemple le courrier du 7 février au Président de la République qui devait faire une visite d'État au Maroc, avec une réponse. Le 30 avril, nous avons adressé un courrier à Jean-Yves Le Drian sur la situation humanitaire des campements sahraouis de réfugiés. Réponse donnée à l'Assemblée nationale à Jean-Paul Lecoq. Le 20 avril, courrier à Monsieur Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'AG des Nations Unies pour s'étonner de la nomination de Monsieur Omar Hilale.

En mai 2020, envoi aux parlementaires européens de l'Avis du groupe de Travail sur la détention arbitraire du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies adopté en novembre 2019. Le 18 août, courrier adressé à Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat, chargé du tourisme, des Français de l'Etranger et de la Francophonie pour demander une intervention suite à l'Installation illégale du siège du Réseau Afrique des maisons de la Francophonie. Siège supprimé. Le 7 octobre dernier, courrier à Christophe Farniaud - Directeur Afrique et Moyen Orient au MAE pour solliciter un rendez-vous avec l'appui du député Jean-Paul Lecoq. Le 18 novembre, courrier à Jean-Yves Le Drian sur la situation au Sahara Occidental qui a été rendu public.

## Quels engagements dans les campements ?

Nous avons surtout recherché des financements pour assurer le soutien au programme de formation des enseignants de français en collège, en Français. En nous adressant au responsable Village copain du Monde, Christian Hogard, avec un courrier auprès du CASI Normandie en février et le 5 mai dernier et un courrier à Monsieur Hamid Daoudi, Assistant Programme Officer au HCR -pour le renouvellement de notre demande de financement de notre programme formation des professeurs de collège en français des campements sahraouis. Le CCFD - Terre solidaire est toujours à nos côtés financièrement pour la réalisation de nos projets.

## Communication assurée par Sahara Info par voie numérique ou postale et la publication régulière de communiqués de presse

*Et 2021... nous espérons tenir notre rendez-vous Assemblée générale en octobre et surtout d'ici-là multiplier occasions et initiatives en soutien au peuple sahraoui qui a repris la guerre !*

## Meilleurs vœux 2021 Association des Amis de la RASD



**Avec les jeunes Sahraouis  
vive l'autodétermination et l'indépendance**

## ADHÉSION ET ABONNEMENT

**Vous êtes adhérent, vous recevez régulièrement notre journal...  
Aussi dès ce journal reçu pas d'hésitation !**

**Renouvelez votre adhésion (20€),  
votre abonnement (20€) ou bien  
Adhérez pour la première fois et aidez-nous,  
en vous abonnant, à faire vivre ce journal qui  
donne régulièrement les infos sur la question  
du Sahara et sur les solidarités en France**

## Sahara info n°181 : Juillet - Décembre 2020

**Rédaction :** Régine Villemont, Elli Lorz.

**Mise en page :** Mélanie Fourmy

**Photos :** Elli Lorz, Claude Mangin Asfari, Jean-Luc Menuet, Ali Roubiou, Fabienne Rebérioux, Christine Masseurin.

**Cartes :** Elli Lorz

**Pour tout contact et soutien aux Sahraouis :**  
Association des Amis de la RASD/France

[bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)

## SITE :

[www.association-des-amis-de-la-rasd.org](http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org)



Pour être informé des derniers développements concernant les prisonniers sahraouis, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site :

[www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com)

## Facebook :

Amis de la République Sahraouie